

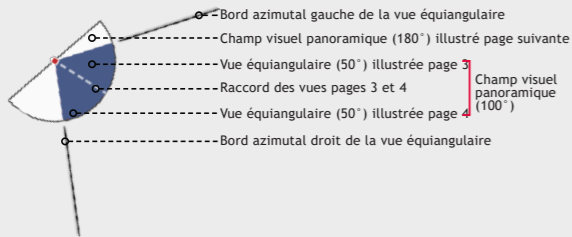
TYPOLOGIE DE L'ENJEU PAYSAGER	ÉLÉMENT CONCERNÉ	ANALYSE PAYSAGÈRE	TYPOLOGIE DE L'IMPACT PAYSAGER	ÉVALUATION DE L'IMPACT PAYSAGER					
				Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Effet cumulé avec un autre parc éolien	Parcs éoliens de la Lande et de La Ferrière et Plémet	Le projet éolien prend place en arrière-plan, s'intercalant visuellement avec le parc éolien de la Lande. Deux parcs éoliens en instruction s'inscrivent également sur cette portion de l'horizon ce qui tend à brouiller la lecture globale et apporte une certaine confusion visuelle.	Effet de renforcement notable du motif éolien Modification sensible de la lisibilité des parcs existants	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Perception depuis les axes de communication	RD 12	Le projet prend place dans une portion de l'horizon déjà occupée par le motif éolien et ne crée pas un nouveau point d'appel significatif pour l'usager en déplacement rapide sur cette séquence. Il concourt à un renforcement - mesuré - de la prégnance éolienne.	Modification mineure du paysage traversé	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Perception des structures paysagères et secteurs panoramiques	Vallée du Lié	Le projet prend place sur le versant opposé de la vallée du Lié, qui s'étend en contre-bas, avec une hauteur apparente inférieure à celle du dénivelé de la vallée.	Absence de modification de la perception des structures paysagères	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort

Informations du projet éolien

- Nombre d'éoliennes : 4
- Hauteur totale maximale : 165m
- Orientation rotor : toujours en direction de l'observateur
- Éolienne la plus proche : E1 (17023m)
- Éolienne la plus éloignée : E4 (18096m)

Légende

> Cône de vue



> Contexte éolien

- Parc éolien en service
- Projet éolien autorisé (PC accordé)
- Projet éolien en instruction (avis AE)
- Projet éolien en recours
- Projet éolien de Péhart

> Zones de visibilité (carte de ZVI)

- Angle apparent | 0,1° - 0,5°
- Angle apparent | 0,5° - 1,0°
- Angle apparent | 1,0° - 5,0°
- Angle apparent | 5,0° - 180° (angle maxi)

Calcul de ZVI réalisé sur WindPro 3.0

Prise en compte du Corine Land Cover pour la prise en compte du tissu végétal (essentiellement les masses boisées majeures)

Pour se représenter les angles...

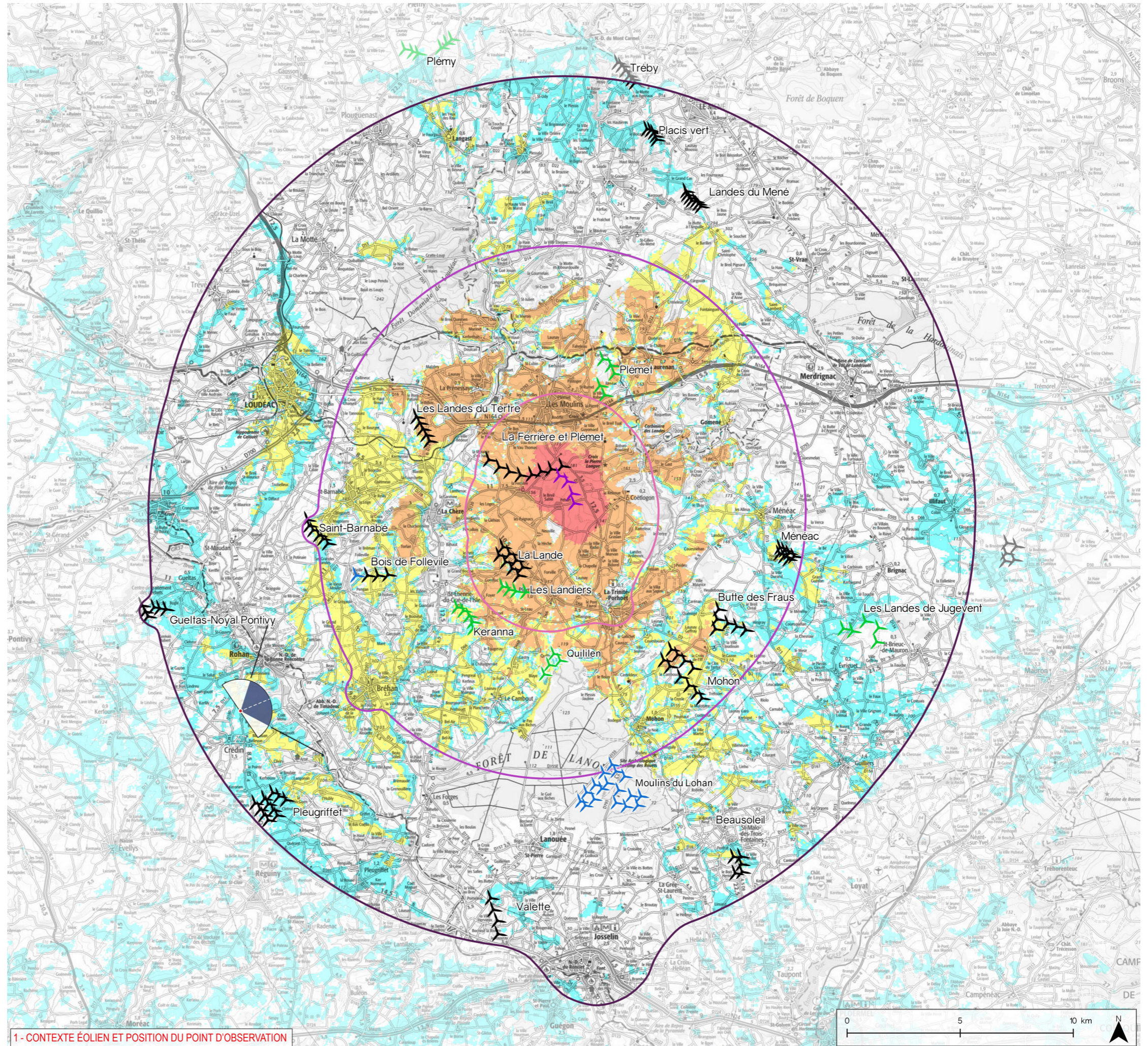
0,5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 0,87 cm placé à 1 m de l'œil

1° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 1,7 cm placé à 1 m de l'œil

5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 8,7 cm placé à 1 m de l'œil

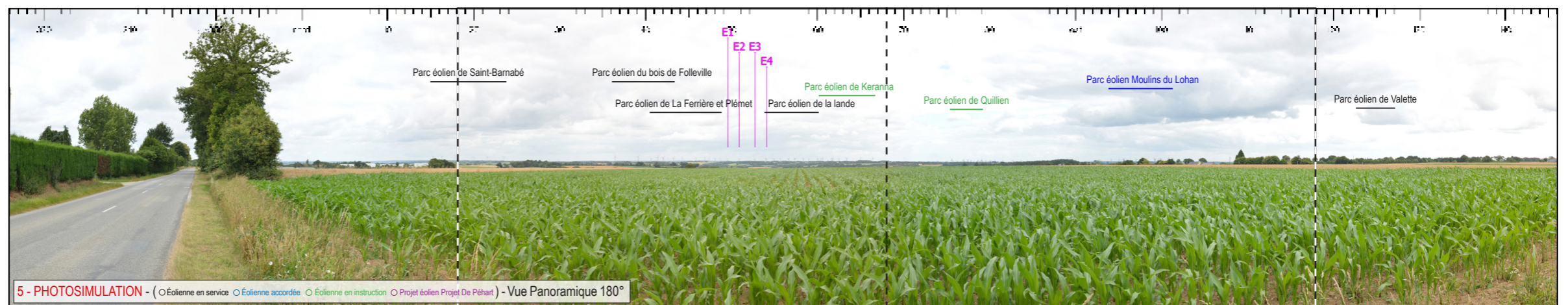
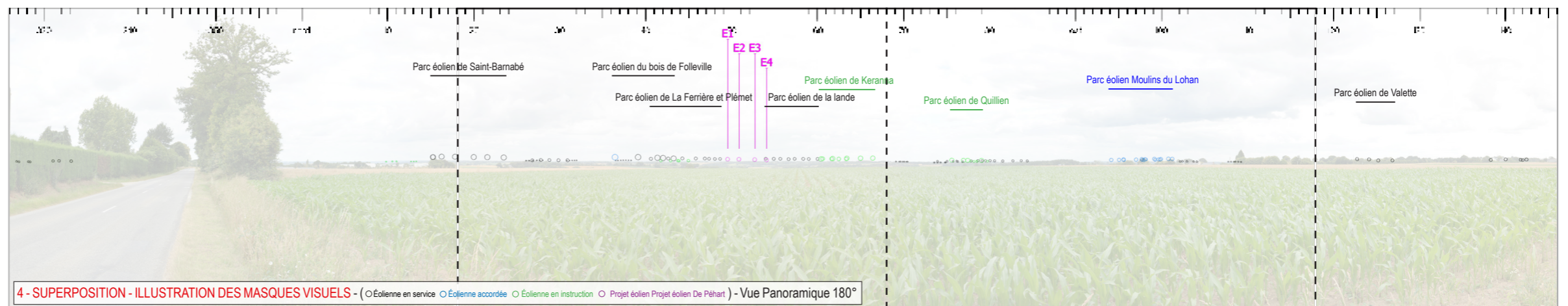
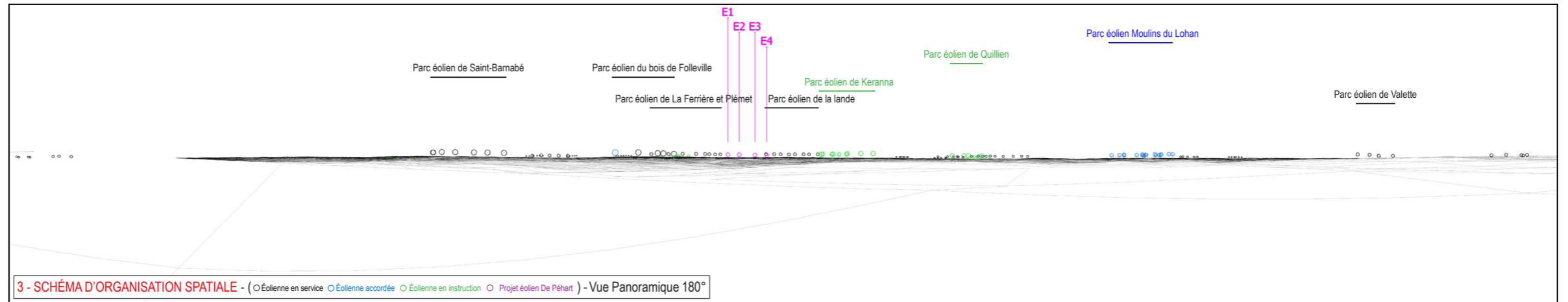
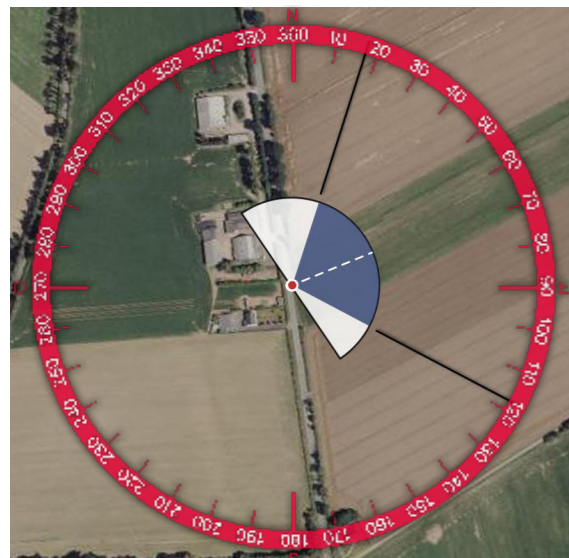
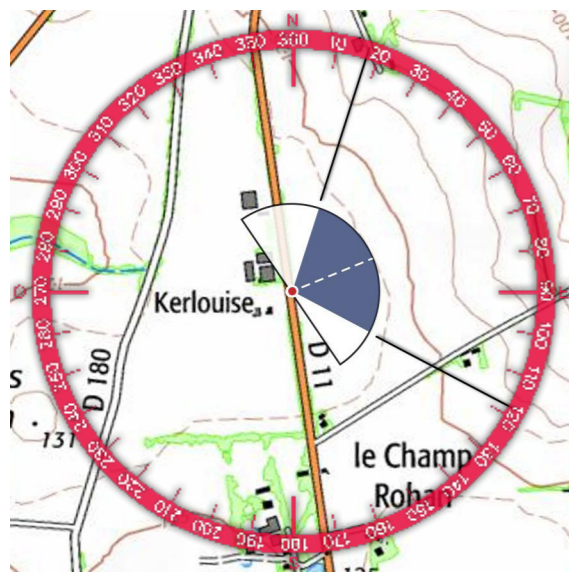
> Aires d'études

- Aire d'étude éloignée
- Aire d'étude rapprochée
- Aire d'étude immédiate



Informations photographie

Identifiant : 8
 Coordonnées Lambert 93 (X, Y, Z) : 271000, 6787526, 129,3
 Date et heure de prise de vue : 11/07/2016 12:57
 Focale APS-C / Focale 24x36 : 35mm / 52,5 mm
 Appareil Photo Numérique : NIKON D5000
 Assemblage panoramique : Cylindrique
 Hauteur de prise de vue : 1,6 m





6 - VUE EQUIANGULAIRE - Vue Panoramique 100° x 36°

Maintenir une distance de 45 cm environ entre l'observateur et la planche de photomontage (format A3) afin de reproduire la vision humaine



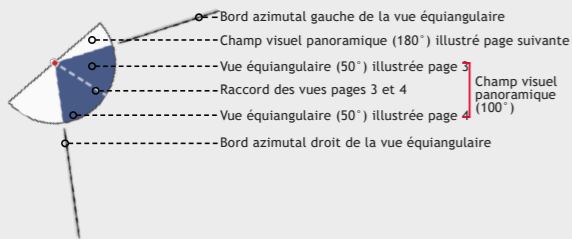
TYPLOGIE DE L'ENJEU PAYSAGER	ÉLÉMENT CONCERNÉ	ANALYSE PAYSAGÈRE	TYPLOGIE DE L'IMPACT PAYSAGER	ÉVALUATION DE L'IMPACT PAYSAGER					
Effet cumulé avec un autre parc éolien	Parcs éoliens du Bois de Folleville, de La Ferrière et Plémet et de la Lande	Le projet de Péhart prend place en arrière-plan et s'intercale visuellement entre les parcs de La Ferrière et Plémet et de la Lande, avec une hauteur apparente similaire à celle des parcs existants.	Effet d'étalement mesuré sur l'horizon Effet de renforcement mesuré du motif éolien	Nul	Très faible	Faible	Moderé	Fort	Très fort
Perception depuis les axes de communication	RD 11	Au vu de l'éloignement, la hauteur apparente du projet est faible et ne crée pas un point d'appel visuel significatif dans ce paysage déjà empreint du motif éolien et où l'observateur est en mouvement rapide.	Absence de modification du paysage traversé	Nul	Très faible	Faible	Moderé	Fort	Très fort
Perception des structures paysagères et secteurs panoramiques	Vallée de l'Oust	Le projet éolien surmonte le versant opposé de la vallée de l'Oust, avec une hauteur apparente inférieure à celle du dénivelé visible de la vallée.	Absence de modification de la perception des structures paysagères	Nul	Très faible	Faible	Moderé	Fort	Très fort

Informations du projet éolien

- Nombre d'éoliennes : 4
- Hauteur totale maximale : 165m
- Orientation rotor : toujours en direction de l'observateur
- Éolienne la plus proche : E1 (17023m)
- Éolienne la plus éloignée : E4 (18096m)

Légende

> Cône de vue



> Contexte éolien

- Parc éolien en service
- Projet éolien autorisé (PC accordé)
- Projet éolien en instruction (avis AE)
- Projet éolien en recours
- Projet éolien de Péhart

> Zones de visibilité (carte de ZVI)

- Angle apparent | 0,1° - 0,5°
- Angle apparent | 0,5° - 1,0°
- Angle apparent | 1,0° - 5,0°
- Angle apparent | 5,0° - 180° (angle maxi)

Calcul de ZVI réalisé sur WindPro 3.0

Prise en compte du Corine Land Cover pour la prise en compte du tissu végétal (essentiellement les masses boisées majeures)

Pour se représenter les angles...

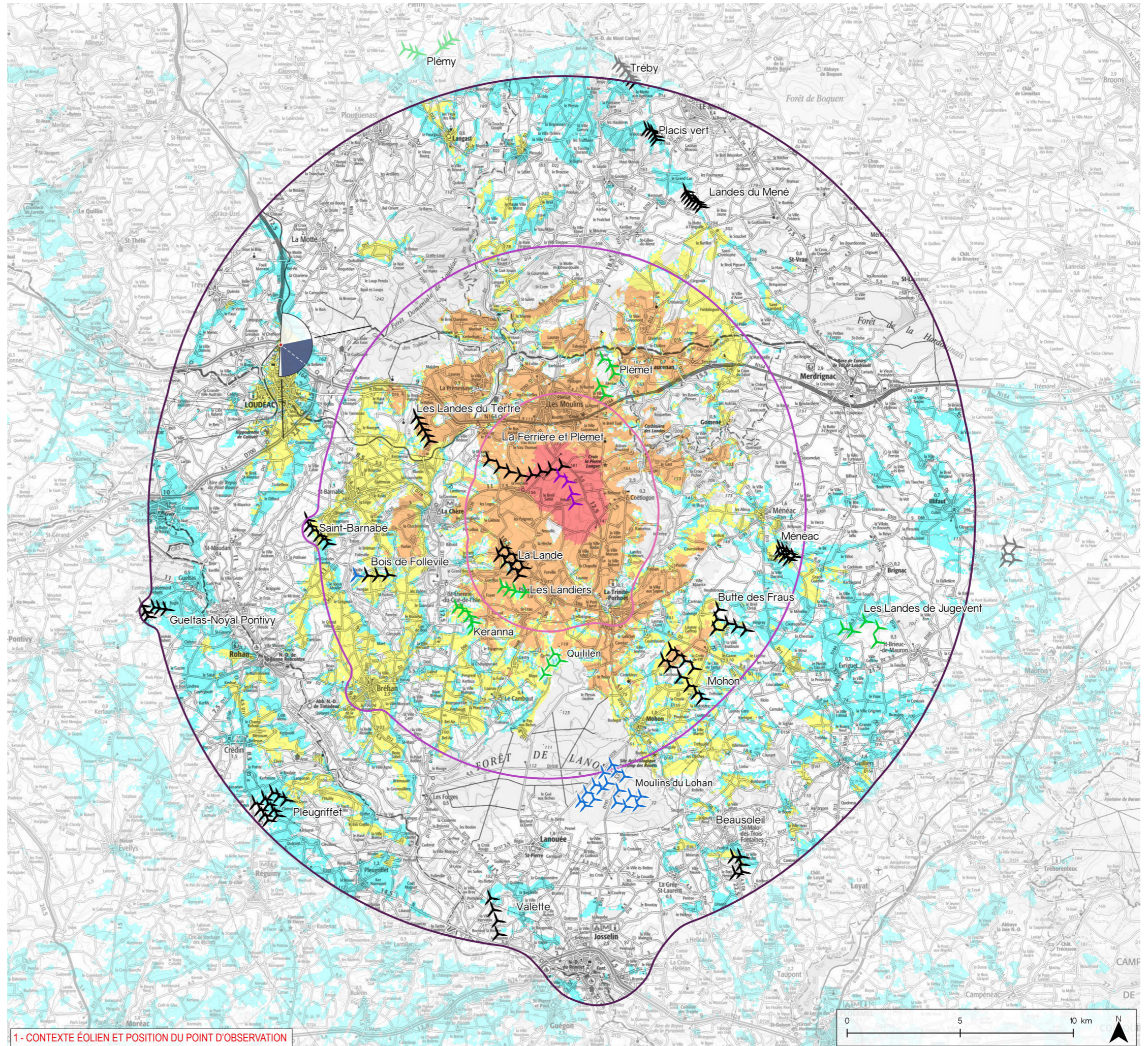
0,5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 0,87 cm placé à 1 m de l'œil

1° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 1,7 cm placé à 1 m de l'œil

5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 8,7 cm placé à 1 m de l'œil

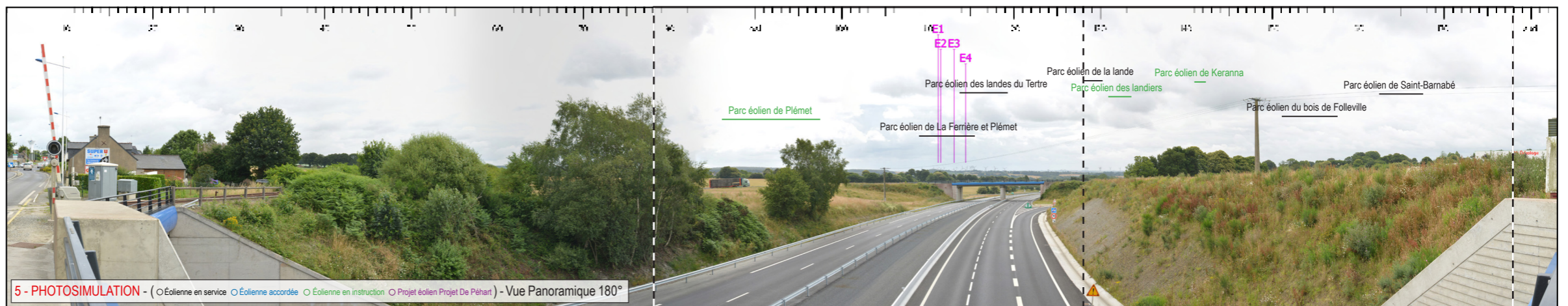
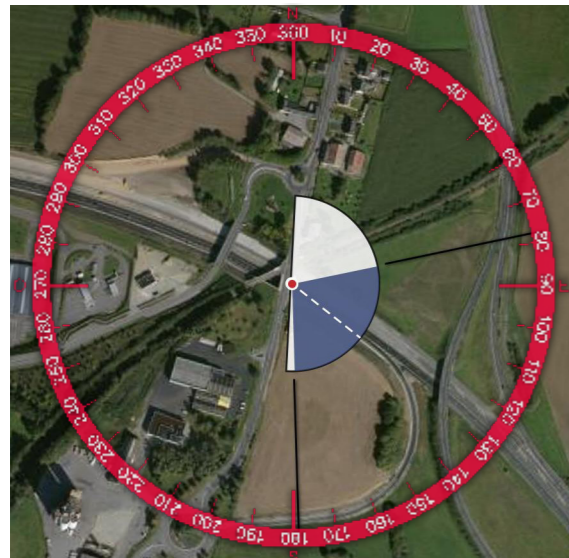
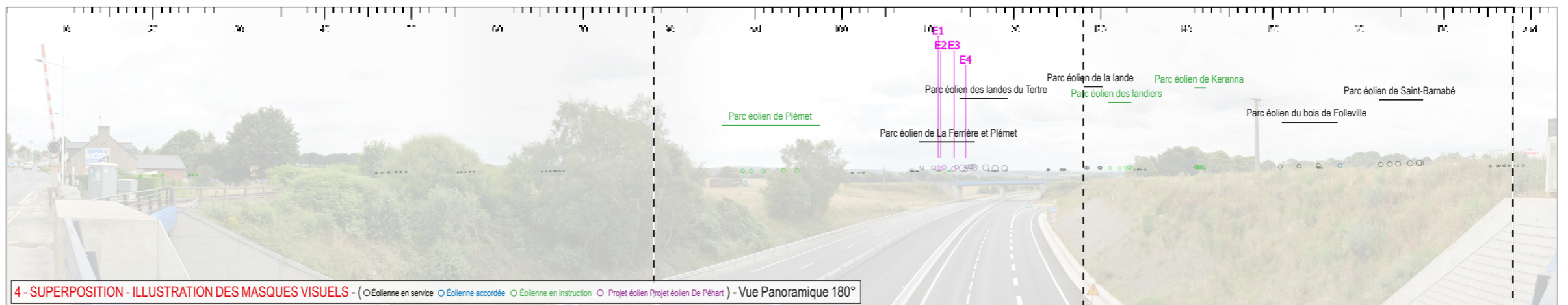
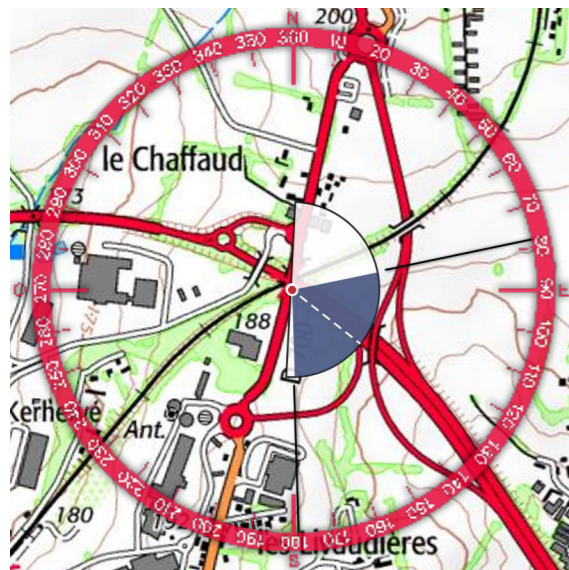
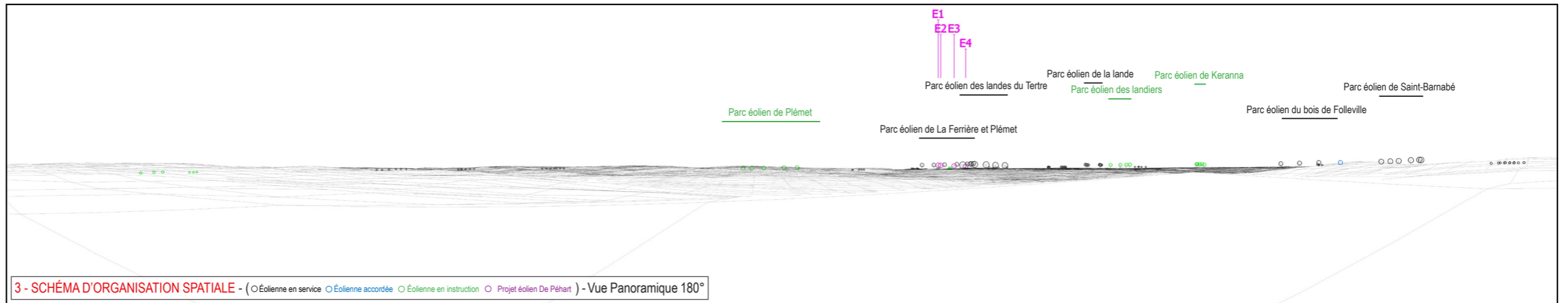
> Aires d'études

- Aire d'étude éloignée
- Aire d'étude rapprochée
- Aire d'étude immédiate



Informations photographie

Identifiant : 9
 Coordonnées Lambert 93 (X, Y, Z) : 272779, 6803711, 187,5
 Date et heure de prise de vue : 11/07/2016 11:02
 Focale APS-C / Focale 24x36 : 35mm / 52,5 mm
 Appareil Photo Numérique : NIKON D5000
 Assemblage panoramique : Cyclindrique
 Hauteur de prise de vue : 1,6 m





6 - VUE EQUIANGULAIRE - Vue Panoramique 100° x 36°

Maintenir une distance de 45 cm environ entre l'observateur et la planche de photomontage (format A3) afin de reproduire la vision humaine

TPOLOGIE DE L'ENJEU PAYSAGER	ÉLÉMENT CONCERNÉ	ANALYSE PAYSAGÈRE	TPOLOGIE DE L'IMPACT PAYSAGER	ÉVALUATION DE L'IMPACT PAYSAGER					
Effet cumulé avec un autre parc éolien	Parcs éoliens des Landes du Tertre et de La Ferrière et Plémet	Le projet de Péhart s'intercale visuellement avec le parc de La Ferrière et Plémet. Les éoliennes présentent une hauteur apparente similaire à celle des éoliennes existantes mais l'ensemble est relativement confus avec des interdistances hétérogènes et des chevauchements partiels entre les machines.	Effet mesuré de renforcement du motif éolien Modification de la lisibilité des parcs existants	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Perception depuis les axes de communication	RN 164 RD 700 Voie ferrée	Que ce soit depuis la nationale en contrebas, la départementale (sur laquelle se situe l'observateur) ou la voie ferrée à proximité, le projet ne constitue pas un point d'appel significatif pour l'utilisateur. Il participe à un renforcement mesuré de la prégnance des parcs éoliens existants en arrière-plan.	Modification peu importante de la perception du paysage traversé	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort



5.4.2 Tableau récapitulatif de l'analyse des photomontages

Numéro du point de vue	Nom du photomontage	EFFET CUMULÉ AVEC UN AUTRE PARC ÉOLIEN	PERCEPTION DEPUIS LES AXES DE COMMUNICATION	VISIBILITÉ ou COVISIBILITÉ AVEC UN ÉDIFICE OU UN SITE PROTÉGÉ	PERCEPTION DES STRUCTURES PAYSAGÈRES ET SECTEURS PANORAMIQUES	PERCEPTION DEPUIS L'HABITAT ou CONCURRENCE VISUELLE AVEC UNE SILHOUETTE DE BOURG
AIRE ÉLOIGNÉE						
1	Panorama depuis la Motte aux Agneaux, à l'Est de Collinée	PE de La Ferrière et Plémet			Paysage de bocage dense sur collines, Massif du Mené	
2	Vue depuis le contournement Sud de Merdrignac	PE de La Ferrière et Plémet	RN 164 / RD 793			
3	Vue à la sortie Ouest de Guilliers	PE de La Ferrière et Plémet, de Mohon et de la Butte des Fraus	RD 167			Frange Ouest de Guilliers
4	Panorama sur la vallée du Ninian et la forêt de Lanouée depuis la RD 16	PE de La Ferrière et Plémet	RD 16		Vallée du Ninian et forêt de Lanouée	
5	Vue plongeante sur le château de Josselin depuis la butte Saint-Laurent			Château de Josselin (classé MH) et son parc (site classé)	Panorama depuis la butte Saint-Laurent (Josselin)	Frange sud de Josselin, implantées sur le versant sud de l'Oust
6	Vue ouverte depuis la RD 778	PE de la Lande	RD 778		Forêt de Lanouée	
7	Vue depuis la RD 12 sur la vallée du Lié	PE de La Ferrière et Plémet et de la Lande	RD 12		Vallée du Lié	
8	Vue sur la vallée de l'Oust	PE du Bois de Folleville, de La Ferrière et Plémet et de la Lande	RD 11		Vallée de l'Oust	
9	Vue depuis le contournement Nord de Loudéac	PE des Landes du Tertre et de La Ferrière et Plémet	RN 164 / RD 700 / Voie ferrée			

Valeur de l'impact	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
--------------------	-----	-------------	--------	--------	------	-----------

Tableau 92 : Impacts paysagers par photomontage de l'aire d'étude éloignée

5.4.3 Conclusion des impacts paysagers de l'aire éloignée

Effet cumulé avec un autre parc éolien

Les photomontages réalisés au sein de l'aire d'étude éloignée montrent un paysage où le motif éolien est régulier avec un ou plusieurs parcs éoliens visibles à l'état existant. Ainsi, lorsque le projet est visible, il ne crée pas une modification sensible de l'appréciation du paysage. En revanche, il participe à une densification - toujours mesurée au sein de l'aire d'étude éloignée - du motif éolien et s'inscrit dans la continuité visuelle du parc éolien de La Ferrière et Plémet (photomontages n° 3, 4, 8 et 9).

Localement, le projet participe à un effet d'éparpillement à l'horizon qui peut rendre difficile la perception de la ligne d'horizon et modifie la lisibilité individuelle de chaque parc (photomontages n° 7 et n° 9). Néanmoins, au sein de l'aire d'étude éloignée, ces effets demeurent mesurés.

Perception depuis les axes de communication

Du fait du relief ondulant et de la végétation qui borde régulièrement les voies, les sensibilités pressenties dans l'état initial depuis les principaux axes de communication sont relativement faibles. Cela est confirmé par la carte de visibilité théorique du projet qui exclut de nombreux secteurs ainsi que par les photomontages réalisés.

En effet, bien que localement visible, le projet ne constitue pas un point d'appel visuel pour l'observateur en mouvement sur ces séquences de déplacement et la prégnance réelle du projet est qualifiée de très faible ou nulle (photomontages n° 2, 3, 4, 6, 7, 8 et 9).

Visibilité ou covisibilité avec un édifice ou un site protégé

L'aire d'étude éloignée compte 38 monuments historiques et 1 site protégé. L'analyse réalisée dans l'état initial a identifiée des sensibilités vis-à-vis du projet éolien pour seulement 2 monuments historiques à savoir :

- > la croix des Prêtres à Lanouée
- > la croix ancienne dans le cimetière de Lanouée

Ces deux édifices se situent en dehors de la zone de visibilité théorique du projet et n'ont ainsi pas fait l'objet de photomontage.

Au vu de la reconnaissance sociale et patrimoniale dont bénéficie le château de Josselin, un photomontage (n° 5) a été réalisé depuis la butte Saint-Laurent afin de vérifier l'absence de sensibilité pressentie dans l'état initial. L'analyse de cette planche confirme que le projet ne sera pas visible.

Ainsi, aucun impact lié à la visibilité ou la covisibilité avec un édifice ou un site protégé n'a été mis en évidence au sein de l'aire d'étude éloignée.

Perception des structures paysagères et secteurs panoramiques

L'aire d'étude éloignée est marquée, au sud, par un réseau de vallées qui parcourt le bassin de Pontivy-Loudéac et, au nord, par un bocage dense sur collines : le massif du Mené. Au sein de ces deux entités paysagères, le maillage végétal contraint la profondeur des perceptions.

Des photomontages (n° 7 et 8) ont été réalisés pour étudier l'impact du projet sur la perception des vallées et leur analyse démontre l'absence d'effet d'écrasement ou de modification sur l'appréciation du dénivelé des vallées.

Au-delà de l'analyse portée à la sensibilité des vallées, l'ensemble des photomontages réalisés permet de juger de la perception du projet depuis plusieurs typologies de paysages, caractéristiques du territoire étudié. Peu prégnant visuellement, le projet ne génère pas d'impact significatif sur la lecture du relief ni, plus globalement, sur celle du paysage.

Perception depuis l'habitat ou concurrence visuelle avec une silhouette de bourg

Des sensibilités ont été identifiées pour très peu de bourgs au stade de l'état initial. Cela a été confirmé par la zone de visibilité théorique qui exclut de nombreux villages de l'aire d'étude éloignée.

Une sensibilité avait néanmoins été identifiée depuis Guilliers et a fait l'objet d'un photomontage (n° 3) mais aucun impact lié à la modification du paysage quotidien des habitants n'a été identifié.

Ainsi, du fait de l'éloignement, de la densité du bâti en centre-bourg, de la végétation et du relief, le projet sera quasi-imperceptible depuis l'habitat de l'aire d'étude éloignée et, même visible, le projet aura une prégnance visuelle très réduite.

5.5 Impacts paysagers depuis l'aire d'étude intermédiaire

5.5.1 Carnet de photomontages commentés de l'aire d'étude intermédiaire (évaluation de l'impact paysager par planche)

Photo 148 : Extrait d'un photomontage de l'aire d'étude intermédiaire - Panorama sur la vallée du Lié avec St-Étienne-du-Gué de l'Isle blotti au pied du coteau (photomontage n° 15)



